

Comité syndical du 24 septembre 2020

Compte rendu

Présents : Isabelle Heurtier, Agathe Roche, Julien Carnot, Caroline Augé, Audrey Grandclément.

Présence de Patricia Murtin.

Secrétaire de séance : Caroline AUGÉ-CHEVASSUS

1. Approbation du dernier compte-rendu.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Situation financière et achat en cours

REEL	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Investissement rétroprojecteur tapis gym, mini four	1200		
Factures (1001 repas)	2000		
Emprunts 2509	8466		
Fds Amorçage		433	
Garderie		80	
Titre LP LB sept		13675	
Régie		2662	
TOTAL	11666	16850	Solde estimé au 24/09 :14018

L'achat d'un vidéoprojecteur avait été budgété à la demande des enseignants l'année dernière. La nouvelle équipe des Bouchoux préfère désormais l'achat d'une tablette plutôt que d'un vidéoprojecteur. Une tablette sera donc achetée.

Par ailleurs, un don de mini four est proposé. A priori, c'est un mini four en très bon état, récent et ayant très peu servi. Ce don serait donc bienvenu.

En attente de paiement concernant l'année 2019-2020, il reste 80 euros de garderie. Il s'agit de relances pour des petits montants impayés.

3. Sollicitation 1001 repas

Notre prestataire, 1001 repas sollicite une aide du SIVOS pour faire face aux difficultés financières rencontrées lors du confinement du printemps 2020. Un calcul par repas non consommé durant cette période aboutirait à une aide de 1327.03 euros. Il est vrai qu'il serait fâcheux que 1001 repas stoppe son activité puisque c'est la seule structure ayant répondu à notre appel d'offre. Le SIVOS a toutefois lui aussi assumé des frais lors du confinement sans rentrée d'argent. Enfin, notre structure est de petite taille et nos moyens sont limités.

Vote : 4 « contre » le versement d'une aide financière à 1001 repas.

Nous répondons donc négativement à cette demande d'aide.

4. Allergies alimentaires

Le SIVOS n'a pas connaissance des éventuelles allergies alimentaires chez les enfants. Or c'est une information indispensable. Elle permet notamment d'informer les agents responsables de la cantine et 1001 repas qui en retour signale dans les plats la présence d'allergènes afin d'éviter les accidents.

Un mail sera envoyé aux parents avec une fiche à compléter et à renvoyer si les enfants sont intolérants ou allergiques.

5. Courrier des parents d'élèves

- Remerciements des parents pour la mise en place des nouveaux services. Certains se disent même « sauvés » par la mise en place des nouveaux horaires. Le périscolaire est donc bien un outil qui permet aux parents de conserver une vie professionnelle.
- Demande concernant le trajet du bus : le trajet direct école-école serait apprécié avant de desservir les hameaux. Cette demande est pertinente et nous devons tenter de la prendre en compte dans le cadre du projet envisagé avec Les Moussières. Rappelons que c'est le Conseil Régional qui détermine les tournées.
- Demande concernant la possibilité de prendre le petit déjeuner à la garderie. Le SIVOS répond positivement à cette demande. Les enfants de la garderie de La Pesse seront autorisés à prendre une collation (amenée par les parents) lorsqu'ils arrivent entre 7h15 et 7h45. Ces horaires permettent ainsi une remise en ordre de la salle avant l'arrivée/départ du bus de 8h10. Une information sera transmise aux parents à ce sujet.
- Demande concernant la facturation à l'heure ou à la ½ heure plutôt qu'en séance pleine. Il est vrai que l'augmentation de la facture pour les parents est conséquente. Toutefois, il est trop tôt pour tirer des conclusions et réviser les tarifs. Par ailleurs, l'élargissement des plages horaires d'accueil ainsi que l'ouverture de nouveaux créneaux sur deux sites engendre des frais conséquents qui interviennent malheureusement à un moment où nos effectifs sont les plus bas (45 enfants scolarisés seulement). Un rapide aperçu des 3 semaines écoulées montre que la fréquentation de la garderie de La Pesse semble satisfaisante (sauf le vendredi soir) tandis que la fréquentation de la garderie des Bouchoux semble très basse. En attendant, une réflexion pour la mise en place d'un éventuel plafond par tranche de quotient pourra être conduite afin d'éviter des montants trop importants par famille.
- Remarques concernant une erreur dans la rédaction de notre règlement : garderie des Bouchoux qui ferme à 17h et non 18h, les parents doivent donc récupérer leurs enfants au plus tard à 18h à La Pesse ou à 17h aux Bouchoux
- Demande concernant la possibilité de ne plus émarger à l'arrivée ou au départ des enfants à la garderie. Demande faite pour des raisons sanitaires et souhait de gagner du temps le matin. Il ne nous apparaît pas possible de supprimer l'émargement puisque c'est notre seule preuve d'arrivée ou de départ. C'est cet émargement qui déclenche la facturation. Le SIVOS ne souhaite pas à ce stade multiplier les modalités d'émargement. Par ailleurs, la garderie étant ouverte plus tôt, il est également possible pour les parents pressés d'arriver plus tôt. Les remarques concernant les aspects sanitaires sont pertinentes et il sera conseillé aux parents d'utiliser leurs propres stylos et un flacon de gel hydro-alcoolique devrait être à disposition pour les formalités administratives (émargement, achat de ticket...).

6. Inscription hebdomadaire ou mensuelle

Les deux modalités d'inscription hebdomadaires ou mensuelles sont maintenues. Cette souplesse facilite l'inscription des enfants aux services périscolaires.

7. Avenant au PEDT

Un avenant au PEDT doit être réalisé afin de faire part des nouveaux horaires de l'école, des nouveaux horaires et sites de garderie ainsi que de la facturation de celle-ci.

8. Divers

Comité de pilotage intercommunal Projet enfance : un point sur le dernier comité est fait, les commissions thématiques sont en cours (transport/petite enfance et extrascolaire/bâtiment/statuts des SIVOS).

Qualité de l'accueil périscolaire : Peut-on proposer de nouvelles activités ou approches ? Investir dans du matériel type canapés ou poufs afin d'améliorer le confort des enfants ? La qualité des jeux à disposition ? Des abonnements presse enfantine ?

Prochaines dates : prochain CS 20 octobre 20h ou 17 novembre 20h.

La secrétaire de séance
Caroline AUGÉ-CHEVASSUS



